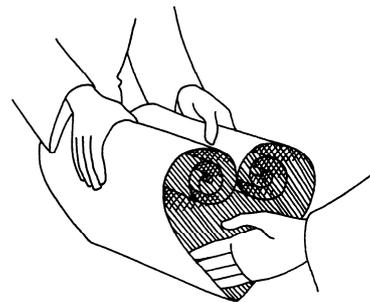


### Demands de pardon

1. Seigneur Jésus, Parole du Père, Toi qui nous invites à témoigner de Toi au milieu des hommes, parce que c'est à l'amour dont nous nous aimons qu'on nous reconnaîtra comme tes disciples. Pardonne-nous nos contre-témoignages. Seigneur, prends pitié de nous.
2. Ô Christ, frère de tous les hommes, Toi qui nous invites à accueillir toute personne comme un frère ou une sœur. Pardonne-nous de dresser des barrières, au lieu de construire des ponts. Seigneur, prends pitié de nous.
3. Seigneur Jésus, Fils bien-aimé du Père, Toi qui nous invites à aimer nos sœurs et nos frères comme Dieu nous aime. Pardonne-nous les nombreux péchés d'omission, toutes les fois que nous ne nous donnons pas pour les autres. Seigneur, prends pitié de nous.



**Exode 22, 20-26** : tout à fait naturel que toutes les législations se préoccupent de protéger les plus vulnérables (la veuve, l'orphelin, l'étranger), mais chez les Israélites, la motivation est que eux-mêmes ont vécu ces situations en Egypte. Le Seigneur a alors vu leur misère, entendu leur prière et est venu à leur secours. Ils doivent s'en rappeler : si le malheureux crie encore aujourd'hui vers le Seigneur, celui-ci est toujours compatissant, il écoutera le malheureux et volera à son secours.

**1 Thessaloniens 1, 5-10** : l'apôtre Paul continue de complimenter les chrétiens de Thessalonique dont la conversion est devenue un modèle pour toute la Grèce, car ils ont accueilli la Parole de Dieu pour en informer toute la vie, dans l'imitation du Christ. Paul les encourage à faire plus : participer à la mission afin qu'à partir de chez eux la parole du Seigneur retentisse et soit répandue partout.

**Matthieu 22, 34-40** : Israël connaissait 613 prescriptions de la Loi. Face à cette casuistique compliquée, l'on se demandait comment faire une hiérarchie pour en saisir le plus grand commandement. La réponse de Jésus, c'est que la Loi ne peut être réduite à une accumulation de règlements : elle est relation à Dieu, relation qui passe par l'homme. Aimer Dieu de toutes ses forces ; mais on ne peut aimer Dieu sans aimer l'être qui lui est le plus cher, à savoir l'homme et tout homme. Aimer en vérité : réponse à l'amour premier que nous donne le Père.

### Prière universelle

1. Notre Dieu nous donne une seule loi : la loi de l'amour. Prions pour que l'Église soit accueillante à tous, surtout aux petits, aux immigrés, aux démunis, aux malheureux. Que la loi d'amour guide le cœur de tous les baptisés. Prions l'Esprit d'amour.
2. La société, pour se survivre, a besoin du vivre ensemble. Prions pour les responsables politiques. Qu'ils sachent tracer les voies du dialogue et du respect mutuel. Qu'ils parviennent à créer des espaces où tout le monde se sente chez soi et à l'aise, où la dignité de chacun est reconnue et valorisée, où chacun se sent utile à la collectivité. Prions l'Esprit d'amour.
3. Certaines fenêtres cachent de terribles misères. Prions pour ceux qui ne se sentent pas aimés, qui vivent l'isolement et la solitude, qui se sentent coupés de tous et de tout. Qu'une présence fraternelle, notamment de chrétiens et de bénévoles, vienne les aider à croire à l'amour réciproque et à en vivre à leur tour. Prions l'Esprit d'amour.



4. « A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » Prions pour nos communautés paroissiales. Que celles et ceux qui sont nourris à la même table de la Parole et à la même table du Pain, rayonnent la fraternité universelle au quotidien, en vérité et en actes, attentifs à chacun et soucieux du bonheur de tous. Prions l'Esprit d'amour.

### Annonces.

1. Samedi 28 octobre : à 18h, messe.
2. **Dimanche 29 octobre : 30° dimanche du temps ordinaire.** À 10h, messe.
3. Lundi 30 octobre : à 20h à la cure, introduction aux lectures des dimanches du mois de novembre 2017 : cette introduction se fait à l'intention des lecteurs et de ceux qui préparent les intentions, mais sont bienvenus tous ceux qui sont intéressés par cette introduction.
4. Mardi 31 octobre : agrafage et distribution du bulletin paroissial. À 18h, messe de vigile de la Toussaint (18h et non 18h30 comme d'habitude tous les mardis).
5. **Mercredi 1 novembre : fête de Tous les Saints.** À Rome, une fête de tous les martyrs, le 13 mai, exista jusqu'au 12°-13° siècle. Une fête de tous les saints, le 1er novembre (sans doute d'origine celtique), fut adoptée au 9° siècle. En Orient, une fête de tous les martyrs, le dimanche après Pentecôte, existait déjà au 4° siècle. C'est ce dimanche-là que les Églises des rites byzantin et syrien célèbrent la Toussaint. À 10h, messe.
6. Jeudi 2 novembre : la commémoration de tous les fidèles défunts. Instituée par Odilon de Cluny († 1045) pour tous ses monastères, et progressivement répandue en Occident. Le pape Benoît XV († 1922) a étendu à toute l'Église la possibilité de célébrer trois messes aujourd'hui, en demandant de prier pour les millions de morts de la guerre. Dans plusieurs diocèses, il est d'usage de célébrer une messe de cette semaine à l'intention de tous les prêtres morts dans l'année. À 18h30, messe.
7. Samedi 4 novembre : à 18h, messe.
8. **Dimanche 5 novembre : 31° dimanche du temps ordinaire.** À 10h, messe pour les défunts de la famille QUOILIN-FOURGON.
9. La collecte de ce week-end est destinée à la fabrique d'église. La collecte de la fête de la Toussaint sera destinée au journal paroissial "Autour du Clocher". La collecte du week-end prochain sera destinée aux dépenses que doit faire la Fabrique.

**10. Comme expliqué lors du « dimanche autrement », écrivez votre nom sur la « brique » du grand tableau cartonné au fond de l'église qui vous semble le charisme que vous pouvez apporter à la construction de notre « église », de notre paroisse. Merci.**